



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aide humanitaire

Question au Gouvernement n° 854

Texte de la question

AIDE HUMANITAIRE

M. le président. La parole est à Mme Chantal Bourragé, pour le groupe UMP.

Mme Chantal Bourragé. La question s'adresse à M. le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Monsieur le secrétaire d'Etat, le monde est depuis toujours confronté à des crises humanitaires majeures. Ce phénomène s'est malheureusement accru au cours des dernières années. Chacun a pu voir la grande détresse des populations d'Afghanistan, d'Argentine, de Côte d'Ivoire ou d'Algérie. Les catastrophes sanitaires et sociales touchent aussi l'Afrique australe, le Sri Lanka, bien sûr le Liberia. Leurs habitants se retrouvent particulièrement démunis face à la sécheresse, aux tremblements de terre, aux inondations et, plus encore, à la guerre.

La France s'honore à chaque fois qu'elle intervient pour leur venir en aide. C'est l'une de ses fiertés que d'être porteuse d'un message humaniste à l'échelle internationale.

Conformément au vœu du Président de la République, les moyens de l'action humanitaire n'ont jamais manqué mais, vous le savez, la coordination n'a pas toujours été assez souple et réactive pour aider rapidement ceux qui souffrent.

Le 11 juin dernier, vous avez présenté au conseil des ministres les nouvelles orientations du Gouvernement en matière de politique humanitaire d'urgence. Hier, vous avez présidé la première réunion du comité interministériel sur ce sujet. Quelles actions concrètes comptez-vous lancer pour renforcer la politique humanitaire de la France ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

M. Renaud Muselier, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Madame la députée, le monde, vous avez eu raison de le souligner, n'a pas été épargné par les crises humanitaires, et la France a tenu tout son rang. Au-delà de l'Irak et de l'Algérie, pensons au Congo, à la Côte d'Ivoire, au Liberia et, très honnêtement, ce sont des situations de détresse humaine tout à fait impressionnantes.

La France a un devoir d'efficacité. Le Premier ministre m'a confié une mission et j'ai un devoir de résultat.

(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)

M. François Hollande. La rémunération au mérite ?

M. Noël Mamère. Soyez prudent !

Plusieurs députés du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. Soyez modeste !

M. le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. C'est la raison pour laquelle nous avons organisé un comité interministériel associant six ministères. Il a créé un groupe opérationnel qui est, pour notre pays, ce qu'est le

médecin régulateur pour le SAMU.

Mme Ségolène Royal. Il y en a besoin !

M. le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. C'est le médecin régulateur qui, pour une intervention, décide d'envoyer un véhicule sanitaire léger, une ambulance médicalisée ou un hélicoptère. C'est le groupe opérationnel qui va décider, coordonner, piloter toutes les interventions de notre pays à travers le monde. Lors du tremblement de terre en Algérie, par exemple, nous étions au courant du drame vers six heures du matin. Les forces envoyées sont parties vers huit heures. Nous étions présents vers dix heures. Nous savons qu'à partir de dix-sept heures, il n'y a plus aucune survie possible pour des hommes ensevelis sous des décombres. Il a fallu réagir en moins de dix heures, nous l'avons fait. Voilà en exemple concret.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)

A partir de là, il est indispensable de faire aussi la coordination avec le savoir-faire de nos ONG, de nos collectivités territoriales ou de nos entreprises qui veulent participer à une action humanitaire. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* C'est la raison pour laquelle nous aurons une réunion le 3 décembre, qui nous permettra d'avoir des propositions concrètes, nous permettant de travailler tous ensemble pour l'intérêt de la France.

L'action humanitaire d'urgence de la France est à la hauteur de sa politique étrangère. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. Noël Mamère. Et les journalistes de RFI en Côte d'Ivoire ?

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Bourragué](#)

Circonscription : Gironde (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 854

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères(SE)

Ministère attributaire : affaires étrangères(SE)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 octobre 2003